

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue **le mardi 3 avril 2012** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Claude Mercier, maire
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1
Monsieur Mario Racette, conseiller au siège no 2
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente, Sherron Kollar, directrice générale

049-2012 ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2012**
4. **COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **ADMINISTRATION**
 - a) Résolution-programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
 - b) Demande de subvention au bureau de Nicolas Marceau- Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - c) Demande de dérogation mineure concernant le lot 3 179 324 au 878, Rang de la Rivière Sud
 - d) Achat d'une porte-moustiquaire pour le bureau
 - e) Résolution pour la location d'un conteneur pour le ménage du printemps
 - f) Demande d'aide financière pour la fête nationale (Saint-Jean-Baptiste) à St-Esprit
 - g) Transport pour la livraison de compost
 - h) Résolution pour les travaux de bandes de démarcation routière
 - i) Appui pour un service de taxi
 - j) Offre de service pour l'audit 2012
 - k) Proposition-responsable de la voirie
7. **RÉGLEMENTATION**
 - a) Avis motion- Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
8. **RAPPORTS FINANCIERS**
 - a) Présentation et approbation des comptes
 - b) Modification et dépôt du rapport budgétaire au 31 mars 2012
9. **VARIA**

Permis :

 - (1) 2012-0001- Construction
 - (2) Dérogation mineure
 - (3) 2012-0002- Construction
 - (4) 2012-0003- Installation septique
10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

050-2012 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 10 par Claude Mercier, maire

La directrice générale fait fonction de secrétaire.

051-2012 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Pierre Mercier, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 avril 2012, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

052-2012 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2012

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Luc Duval, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2012 est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

053-2012 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

054-2012 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

055-2012 RÉSOLUTION-PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 34 481 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de Monsieur Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité de *Saint-Roch-Ouest* informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien routier local*.

056-2012 DEMANDE DE SUBVENTION AU BUREAU DU DÉPUTÉ, MONSIEUR NICOLAS MARCEAU

Sur la proposition de Mario Racette, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de faire une demande de subvention au bureau du Député, Monsieur Nicolas Marceau, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

La municipalité de Saint-Roch-Ouest demande une subvention pour des travaux de réparation des accotements sur le rang de la Rivière Sud et sur un pont dans le Chemin du Ruisseau St-Jean. Le coût des travaux est estimé à 10 000 \$, le montant demandé est de 5 000 \$.

057-2012 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT LOT 3 179 324 AU 878, RANG DE LA RIVIÈRE SUD

Règlement de zonage 8-1987, Chapitre 11, article 45.1

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul prescrite dans la zone agricole est de 21,3 mètres (70');

CONSIDÉRANT QUE la résidence actuelle est d'environ 10.5 mètres (34') de la ligne de la propriété avant.

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement projeté ne cause aucun préjudice aux propriétés voisines dont certaines d'entre elles sont également dérogoires relativement à la marge de recul;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de dérogation mineure de Monsieur Daniel Gariépy;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder une dérogation mineure sur le lot 3 179 324 afin de lui permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale.

058-2012 ACHAT D'UNE PORTE -MOUSTIQUAIRE POUR LE BUREAU MUNICIPAL

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, de faire l'achat d'une porte-moustiquaire pour le bureau municipal.

059-2012 LOCATION D'UNE BOITE ROLL-OFF POUR LE MÉNAGE DU PRINTEMPS

Sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, de louer une boîte roll-off de 40 verges cubes pour la semaine du 11 au 17 mai 2012, pour le ménage du printemps à la municipalité, au coût de 294 \$/levée pour le transport et 51 \$/t.m pour l'élimination, les taxes et redevances gouvernementales sur l'enfouissement sont en sus.

060-2012 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Une demande d'aide financière est demandée par Les Productions Méga-Animation inc., pour la location d'un jeu supplémentaire pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste, qui aura lieu le 23 juin 2012 à Saint-Esprit.

Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, d'accorder un montant de 500 \$ taxes en sus, pour la location d'un jeu.

061-2012 TRANSPORT POUR LE COMPOST AVEC EBI ENVIRONNEMENT INC.

Sur la proposition de Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, de faire livrer le compost pour la journée verte à Saint-Esprit par EBI Environnement inc.

062-2012 MANDAT POUR LA RÉALISATION DES BANDES DE DÉMARCATIION ROUTIÈRE

Considérant que la MRC de Montcalm a été en appel d'offres pour les travaux de bandes de démarcation routière;

Considérant que deux (2) soumissionnaires ont respecté les conditions émises dans le cahier des charges;

Considérant que la MRC de Montcalm déclare l'offre de la firme Marquage et Traçage QC., comme étant le plus bas soumissionnaire conforme;

En conséquence sur la proposition de M. Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de Saint-Roch-Ouest de signer le contrat avec Marquage et Traçage QC., pour les travaux concernant les lignes simples de marquage sur une longue de 14 680 mètres, au coût de 2 480,92 \$ plus taxes.

063-2012 APPUI POUR UN SERVICE DE TAXI

Considérant qu'aucun service de taxi n'est existant dans la municipalité de Saint-Roch-Ouest;

Considérant qu'une entreprise de taxi (Taxi St-Roch) désire s'installer ici et offrir le service au niveau du taxi aux citoyens, aux écoliers ainsi aux personnes à mobilité réduite;

Pour ces motifs, il est résolu sur la proposition de Lucien Chayer que le conseil municipal de Saint-Roch-Ouest donne son appui à Monsieur Yanick Bazinet et Madame Karine Bullock de Taxi St-Roch auprès de la Commission de Transport du Québec afin qu'ils puissent procéder à l'implantation d'un service de taxi publique dans la municipalité de Saint-Roch-Ouest.

Adoptée unanimement

064-2012 OFFRE DE SERVICE POUR L'AUDIT 2012

Considérant que le Conseil de Saint-Roch-Ouest a demandé à Madame Dominique Collin de DCA, COMPTABLE AGRÉÉ INC. une offre de service pour l'année 2012;

Considérant que le mandant porte sur ;

- le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- le régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.
- L'exercice se terminant le 31 décembre 2012

Considérant l'offre de service reçue le 27 mars 2012, pour l'audit 2012;

Sur la proposition de Mario Racette, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater le bureau de comptable de Dominique Collin, DCA, COMPTABLE AGRÉÉ INC., pour l'audit 2012 au montant de 8 300 \$ plus taxes applicables.

065-2012 NOUVELLE PROPOSITION POUR LE RESPONSABLE DE LA VOIRIE

Suite à la rencontre avec Richard Beaudet, responsable de la voirie, il est proposé par Jean Bélanger et résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, de faire une nouvelle proposition à l'Entrepreneur Richard Beaudet pour les services de la voirie municipale.

La municipalité de Saint-Roch-Ouest s'engage à verser à l'Entrepreneur Richard Beaudet, sur présentation de factures et selon les montants établis, un chèque tous les mois;

- | | |
|--|---------------------|
| ➤ Location d'entrepôt : | 100,00 \$ par mois |
| ➤ Homme et camion inclus: | 40,00 \$ de l'heure |
| Pour l'inspection et tous les travaux légers de la voirie municipale | |
| ➤ Homme supplémentaire | 25,00 \$ de l'heure |
| ➤ Mini-excavation : | 70,00 \$ de l'heure |
| 5 heures de pelle par mois seront allouées, avec justification. | |

Pour tous les autres travaux de voirie, le conseil devra statuer sur les travaux à faire et sur la façon de les octroyer.

066-2012 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 104-2012-CONCERNANT L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Un avis de motion est donné par M. Mario Racette, pour l'adoption du règlement numéro 104-2012 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest.

067-2012 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures payées par internet au montant de 2 528,82 \$, et les chèques émis pour le mois d'avril 2012 du # 6073 au # 6088, totalisant 27 396,38 \$, sont également approuvés selon la liste présentée au conseil.

ADOPTÉE

068-2012 MODIFICATION ET DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2012

No poste	Description	Débit	Crédit
02-320-00-521	Entretien et réparation-chemins		1 500,00
02-355-00-516	Location-Machinerie, outillage et équipement	1 500,00	

Sur la proposition de M. Sylvain Lafortune, les modifications au budget sont approuvées à l'unanimité par les conseillers.

La directrice générale dépose aux membres du conseil le rapport budgétaire en date du 31 mars 2012.

État comparatif des activités fonctionnement sommaire au 31 mars 2012

	Réalisations 2012	Réalisations 2011	Budget 2012
<u>Revenus</u>			
Taxes sur la valeur foncière	341 958,65	336 113,60	341 653,00
Taxes sur une autre base	120,00	120,00	100,00
Paievements tenant lieu de taxes	1 397,07	0,00	0,00
Quotes-parts	0,00	176,60	0,00
Transferts	0,00	6 881,00	53 400,00
Services rendus	0,00	0,00	12 000,00
Imposition de droits	330,00	20,00	3 000,00
Amendes et pénalités	0,00	0,00	3 000,00
Intérêts	(3 262,73)	42,21	1 200,00
Autres revenus	210,00	333,36	600,00
	340 752,99 \$	343 686,77 \$	414 953,00 \$
<u>Charges</u>			
Administration générale	12 237,10	18 142,97	139 730,00
Sécurité publique	11 965,94	10 697,49	97 125,00
Transport	42 588,61	36 598,23	109 095,00
Hygiène du milieu	3 525,24	1 899,40	24 263,00
Aménagement, urbanisme et développement	0,00	186,97	10 760,00
Loisirs et culture	14 409,12	2 295,82	33 480,00
Frais de financement	28,95	173,36	500,00
	84 754,96 \$	69 994,24 \$	414 953,00 \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>			
Affectations	0,00	0,00	0,00
Immobilisations	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
Total des conciliations à des fins fiscales	- \$	- \$	- \$
Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales	255 998,03 \$	273 692,53 \$	0,00 \$

069-2012 VARIA

Permis :

- (5) 2012-0001- Construction
- (6) Dérogation mineure
- (7) 2012-0002- Construction
- (8) 2012-0003- Installation septique

070-2012 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la séance soit levée à 22 h 05.

Sherron Kollar,
Directrice générale

Claude Mercier,
Maire

071-2012 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 067-2012, lesquelles s'élèvent à 29 925,20 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

Sherron Kollar,
Directrice générale